



24 | 20
JUN | 16

Horaires

9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30
7 heures de formation

Tarif

1 090 € + 20 % de TVA
Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

À qui s'adresse cette formation ?

Aux collaborateurs des directions métiers, produit, modélisation, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, contrôle de gestion, systèmes d'information ou des commerciaux des Compagnies d'assurance, Mutuelles et Instituts de Prévoyance.

Formateur

Chez Optimind Winter, les formateurs réalisent des missions en rapport direct avec la thématique de formation traitée. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.

Optimind Winter

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les organismes assureurs, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance et Business Transformation.

46 rue La Boétie

75008 Paris

Se repérer sur la carte

Informations

Pour toutes informations :

formation@optimindwinter.com

Affectation au budget formation :

Optimind Winter est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.

À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Les conflits d'intérêts

Savoir traiter, gérer et suivre les conflits d'intérêts propres aux conseils d'administration



OBJECTIFS

Comprendre les conflits d'intérêts et leurs enjeux

Savoir traiter, gérer et suivre les conflits d'intérêts propres aux conseils d'administration

Lien avec Solvabilité II, la gouvernance et le « *fit and proper* »



La notion de conflit d'intérêt et l'administrateur

- Définition des conflits d'intérêts : les différentes natures, les différents statuts (potentiel, apparents, réels)
- Les infractions pénales découlant d'une situation de conflits d'intérêts
- Illustration de conflits d'intérêts possibles au sein des conseils d'administration

Les recommandations de place

- Recommandations de l'Institut français des administrateurs
- Recommandations du CTIP sur l'application de l'ANI de janvier 2013
- Échanges sur les administrateurs « apparemment » les plus exposés

Quelques focus particuliers

- Conflit d'intérêt et corruption
- Conflit d'intérêt et pantouflage
- Conflit d'intérêt et conventions réglementées
- ...

Approche méthodologique de la gestion et prévention des conflits d'intérêts

- Règles à mettre en place
 - Sélection et nomination d'un administrateur
 - Problématique de cumul des mandats d'administrateurs
 - Déclaration d'intérêt
 - Déclaration de conflit d'intérêt
 - Principe de non-participation à certaines prises de décision
 - Durée de validité du suspens...

- Organisation et moyens
 - Charte de surveillance et de gestion des conflits d'intérêts
 - Comité des nominations
 - Administrateur référent
 - Rôle de la conformité et de l'audit interne
- Outils d'identification et de suivi
 - Cartographie des risques de conflits d'intérêts
 - Suivi des conflits d'intérêts, documentation et secrétariat des instances
 - Les contrôles à mettre en place et lien avec le *fit and proper* de solvabilité II

Construction ensemble d'un arbre de décision pour les administrateurs visant à identifier leur situation de conflit d'intérêt

Échange autour de cas réels rencontrés au cours des dernières années